

# Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert

## Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi trois juillet à dix-huit heures, sous la Présidence de Monsieur Francis LAFAYE, les membres du comité syndical issus des conseils communautaires des communautés membres, se sont réunis à la salle de la communauté de communes à Brantôme, sur la convocation qui leur a été adressée le jeudi vingt juin par le Président du Syndicat Mixte.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le conseil a de nouveau été convoqué le mercredi 3 juillet à dix-huit heures trente, le conseil pouvant valablement délibérer à cette occasion sans condition de quorum.

Nombre de membres en exercice : 30  
 Nombre de présents : 9  
 Nombre de votants : 10

Abstention :-  
 Pour : 10  
 Contre : -

Étaient présents :

Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert du 3 juillet 2024					
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Procuration à...	Suppléé par...
AUGEIX	Michel		x		
BALABEAU	Jérôme				
BERNARD	Francine				
BOST	Jean-François	x			
CAILLAUD	Philippe		x		
CASANAVE	Laurent		x		
CHABAUD	Jean-Michel				
CHIPEAUX	Raphaël				
COUVY	Jean-Paul				
DECARPENTRIE	Françoise	x			
DEVARS	Pascal				
DUCROCQ	Corinne		x		
DUMONTEIT	Pascal				
HERMAN	Nadine	x			
JUGE	Jean-Claude	x			
LACHAUD	Patrick	x			
LAFAYE	Francis	x			
LAGRENAUDIE	Yannick				
LANDAIS	Anémone	x			
LIMERAT	Bruno		x		
MARCETEAU	Dominique		x		
MECHINEAU	Pascal	x			
OUISTE	Alain		x	Anémone LANDAIS	
PAGES	Didier				
PRUNIER	Jean-Pierre				
RODRIGUES	Antonio				
SAUTREAU	Jean-Michel				
SUTOUR	Pierre	x			
SAVOYE	Gérard				
SEDAN	Annie				
		9	7	1	0

Secrétaire de séance : Pascal MECHINEAU

Objet : Désignation du secrétaire de séance et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024

AR Prefecture

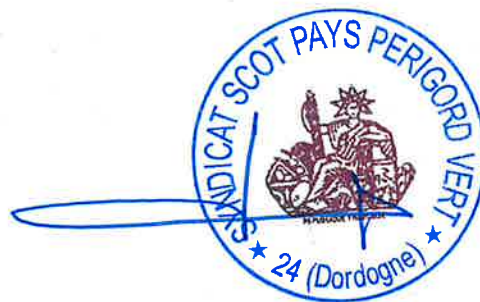
024-200068260-20240703-2024070310-DE  
 Reçu le 04/07/2024

**Objet : Désignation du secrétaire de séance et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024**

Monsieur Francis LAFAYE, Président, procède à l'appel des délégués, puis expose que le comité syndical doit désigner son secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le comité syndical nomme **Pascal DECRINEAU** secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 13 mars 2024 est approuvé.



Le Président,  
Francis LAFAYE

*Fait et délibéré, les jour mois lieu et an que dessus. Au registre sont les signatures.  
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture  
Pour copie conforme,  
Publié et Affiché le*

**AR Prefecture**

024-200068260-20240703-2024070310-DE  
Reçu le 04/07/2024